

Ingré Contact Juillet-Août 2020

Directeur de la Publication
Christian DUMAS, Maire d'Ingré

Coordination : Anne LE BIHAN

Conception/Mise en page
Stéphanie LAUDAT-BONGRAND

Impression : Mairie d'Ingré
Tirage 4 200 exemplaires

Dépôt légal à parution
Mairie d'Ingré - 45140 INGRÉ
Tél. : 02 38 22 85 22
Site : www.ingre.fr

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

Les permanences des Adjointes au Maire et des Conseillers Municipaux Délégués reprendront en septembre.

Vous pouvez prendre rendez-vous en contactant le secrétariat au 02 38 22 85 31.

Vous avez aussi la possibilité de transmettre un mail aux Élu-es sur l'adresse mail suivante : secretariat.mairie@ingre.fr

NUMÉROS UTILES WEEK-END

Dépannage Gaz 0 800 47 33 33
Dépannage Électricité 09 72 67 50 45
Mairie Élu d'astreinte 06 85 03 54 22
Police 17 ou 112 Samu 15 ou 112
Pompiers 18 ou 112

Halte garderie : retour à un accueil normal de 20 enfants à partir du 22 juin. Ouverture habituelle en matinées et après-midis.

Equipements sportifs : ils sont réouverts depuis le 22 juin (sauf les vestiaires et les douches). Les sportifs doivent se rapprocher du Service des sports.

Locations de salles : ouverture à la location des salles municipales aux Ingréens pour l'année 2021 le 29 septembre à partir de 9h30 à l'Espace Culturel Lionel Boutrouche (33, route d'Orléans) sur place uniquement. Pour toute information complémentaire merci de contacter le 02 38 22 38 84 ou culture@ingre.fr

École Municipale de Musique : une présentation des différentes pratiques instrumentales est organisée et ouverte à tous le 2 septembre de 15h à 19h à l'école municipale de musique. Les inscriptions pourront se faire sur place et par mail jusqu'au 15 octobre à l'adresse ecoledemusique@ingre.fr. La reprise des cours aura lieu le 7 septembre. Réunion de rentrée le 1^{er} septembre à 18h30, salle Brice Fouquet de l'Espace Culturel Lionel Boutrouche.

Programme culturel : les spectacles reprendront le 16 septembre avec « La Leçon de Musique » - spectacle jeune public. Programme complet de la saison culturelle 2020/2021 à retrouver dans Remue Ménages, sur www.ingre.fr ou sur Facebook « Quoi de neuf? la Culture à Ingré » à partir du 1er septembre.

Activités séniors : le service vie sociale et le service séniors sont ouverts les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Fermeture le mercredi. Jusqu'en septembre, le minibus assurera uniquement le transport pour les rendez-vous médicaux et le portage de médicaments en cas de renouvellement d'ordonnance.

Merci de contacter le service séniors au 02 38 22 85 08, une semaine avant le rendez-vous.

« **Prévention des risques liés à la canicule** ». En cas de besoin contacter le Service de l'Action Sociale.

Mairie Annexe 2 - Tel. : 02 38 22 85 08 - **PENSEZ À VOUS HYDRATER.**



Manifestations à venir

14 juillet : compte tenu des mesures sanitaires à respecter et du contexte, le traditionnel feu d'artifice de notre fête nationale n'aura pas lieu cette année.

Saint Loup : cette fête est annulée cette année. Le contexte actuel fait peser de trop grandes incertitudes sur l'organisation de cette manifestation, portée par l'équipe de bénévoles d'Ingré en fêtes.

Forum des associations : ce traditionnel rendez-vous de la rentrée aura lieu le dimanche 13 septembre, au gymnase de La Coudraye, de 13h à 19h (attention changement d'horaires par rapport aux années précédentes).

Déchets : entre le 29 juin et le 13 juillet les déchetteries fonctionnent le lundi de 14h à 18h30, du mardi au samedi de 9h à 18h30 sans interruption et le dimanche de 9h à 13h. A partir du 15 juillet, retour aux horaires habituels : ouverture le lundi de 14h à 18h30, du mardi au samedi de 9h à 12h puis de 14h à 18h30 et le dimanche de 9h à 13h. Distance et masques toujours recommandés.

Soutien aux acteurs locaux

Associations : la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) du Loiret accompagne les associations confrontées à des difficultés liées à la crise du COVID. Plus de renseignements sur le site de la DRDJSCS du Loiret, rubrique : portail de la vie associative ou www.associations.gouv.fr/covid.html

Entreprises et commerces : Orléans Métropole accompagne les entreprises dans la gestion de la crise et les aides disponibles. Toutes les informations sur le site de Loire&Orléans : www.loiretorleans-economie.fr

Reprise des activités

Bibliothèque : à compter du 4 juillet, la bibliothèque reprend son fonctionnement normal et ses horaires habituels. En cas d'affluence, les bibliothécaires pourront limiter l'accès à la structure. A partir de 11 ans, le port du masque est souhaité.

Éducation-Jeunesse : retrouvez le Guide de la Rentrée en téléchargement sur le site de la ville : www.ingre.fr

INGRÉ CONTACT

NUMÉRO SPÉCIAL
JUILLET-AOÛT 2020

Ville d'
Ingré



www.ingre.fr // Ville d'Ingré



Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

C'est enfin le déconfinement ! Toutefois le virus, même s'il semble s'atténuer, est toujours présent, d'autant plus dangereux qu'on ne le voit pas et que le fait qu'on puisse enfin sortir rend aussi plus vulnérables certains d'entre nous. Ceux-là même à qui nous avons porté aide et soutien pendant ces mois de confinement avec les élus de la ville et les services.

Aujourd'hui, notre ville se réveille d'un long engourdissement. Vous avez tous remarquablement observé les règles sanitaires durant ces longues semaines et je tiens à vous en remercier. Tout comme je remercie les commerçants, les artisans, les salariés qui sont restés à notre disposition, sans oublier les nombreux couturiers et couturières qui ont bénévolement confectionné près de 6 000 masques. Il faut maintenant continuer à respecter essentiellement les distances et le port du masque en proximité d'autres personnes, tout en reprenant le chemin des activités habituelles et d'une vie normale : travail pour les uns, école puis vacances pour les plus jeunes.

Les services de la Ville ont continué à fonctionner durant toute cette période. Les enfants des soignants ont toujours été accueillis, à l'école et en périscolaire. Les autres enfants ont pu commencer à revenir progressivement à l'école selon les normes imposées par l'Éducation Nationale à partir de la mi-mai avant une reprise totale le 22 juin.

Et enfin les premiers conseils municipaux ont permis la mise en place de la nouvelle équipe élue le 15 mars, certes avec 3 mois de retard mais avec toujours beaucoup d'enthousiasme malgré les conditions exceptionnelles (le quasi huis-clos) qui accompagnent ces premières réunions. Afin de permettre à chacun de suivre les débats, les séances du Conseil Municipal sont désormais retransmises en direct sur la page Facebook de la ville et disponibles en différé sur le site www.ingre.fr.

Avec la nouvelle équipe, nous nous sommes rapidement mis au travail pour assurer la suite, et je l'espère la fin, de cette crise sanitaire sans précédent. Ainsi le redémarrage de tous les services est effectif et les animations de l'été ont été prévues pour accueillir au mieux les enfants et les ados dont les vacances vont peut-être connaître quelques perturbations. La réouverture de tous les sites et équipements municipaux est en cours, avec toutes les recommandations sanitaires à respecter afin d'éviter une reprise du virus.

Après cette période inédite et difficile, je vous souhaite un bel été.

Bien à vous

Votre Maire
Christian DUMAS

« Opération tranquillité vacances »

Comme les années précédentes et comme elle le fait toute l'année, la Police Municipale organise la surveillance des maisons particulières en l'absence de leurs occupants. N'hésitez pas à les contacter pour obtenir les conseils appropriés en matière de sécurité et inscrivez-vous à l'opération menée conjointement avec la Police Nationale en téléchargeant l'imprimé sur www.ingre.fr ou en téléphonant au 02 38 22 85 17.

SOUTENONS NOS COMMERÇANTS

Achetez local ! #RESTEZ PRUDENTS

CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES

Mairie d'Ingré
14 Place de la Mairie
BP 57031 - 45140 Ingré
Communication
Tél. : 02 38 22 85 22
Email : communication@ingre.fr

Ville d'Ingré
www.ingre.fr

MERCI AUX INGRÉENS POUR LEUR SOLIDARITÉ, LEUR CIVISME ET LEUR RESPONSABILITÉ.

#RESTEZ PRUDENTS

CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES

Mairie d'Ingré
14 Place de la Mairie
BP 57031 - 45140 Ingré
Communication
Tél. : 02 38 22 85 22
Email : communication@ingre.fr

Ville d'Ingré
www.ingre.fr

La Mairie vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. L'ouverture du jeudi en continu et du samedi reprendra en septembre. Plus d'informations au 02 38 22 85 22.

AVEC L'ACCUEIL UNIQUE

Les élus à votre service : le 15 mars se sont tenues les élections municipales. L'installation des conseillers et l'élection du Maire et des adjoints au Maire ont eu lieu le 28 mai à 20h. Voici la liste des nouveaux élus du Conseil Municipal d'Ingré.

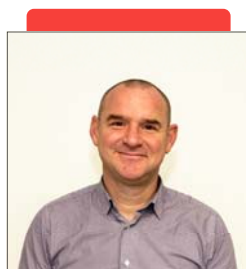


Christian DUMAS
Maire d'Ingré

Vice-Président d'Orléans Métropole,
Chargé de l'Énergie et de la Transition Énergétique

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous au 02 38 22 85 31.

Adjoints-es au Maire



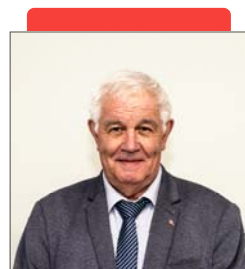
Arnaud JEAN

1er Adjoint chargé de l'éducation,
la transition écologique
et la lecture pour tous.



Hélène LORME

Adjointe chargée du sport
et de la vie associative.
**Conseillère Départementale
du Loiret.**



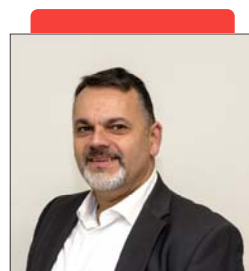
Claude FLEURY

Adjoint chargé de l'aménagement
du territoire, des travaux
et de la sécurité.



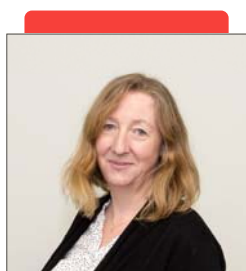
Hélyette SALAÛN

Adjointe chargée de la
solidarité, de la santé, des
seniors et de l'inclusion.



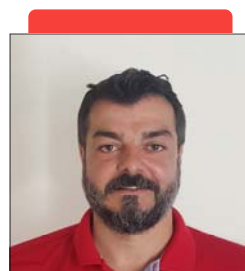
Franck VIGNAUD

Adjoint chargé de la démocratie
participative et des relations
européennes.



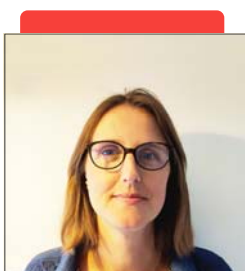
Magalie PIAT

Adjointe chargée de l'économie,
de l'emploi, de l'agriculture
et du logement.
**Conseillère Communautaire
d'Orléans Métropole.**



Michel PIRES

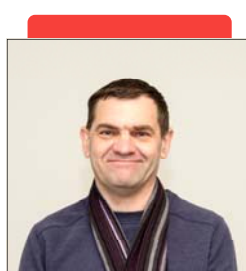
Adjoint chargé de la culture
et de l'éducation populaire.



Estelle MONTES

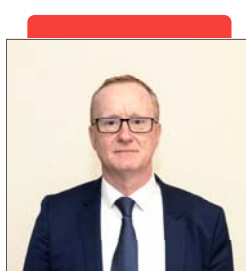
Adjointe chargée de la
jeunesse et de la
citoyenneté.

Conseillers-ères municipaux-ales délégués-es



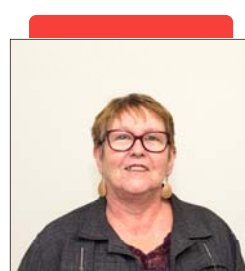
Laurent JOLLY

Conseiller Municipal Délégué
chargé des transports
et de la mobilité.



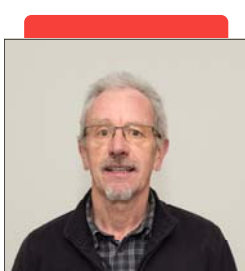
Philippe MAUGUIN

Conseiller Municipal Délégué
chargé de la vie associative et
de la citoyenneté.



Michèle LUCAS

Conseillère Municipale Déléguée
chargée de la petite enfance.



Thierry BLIN

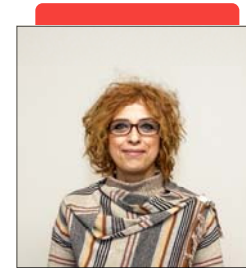
Conseiller Municipal Délégué
chargé des espaces verts et
du cadre de vie.

Conseillers-ères municipaux-ales de la majorité



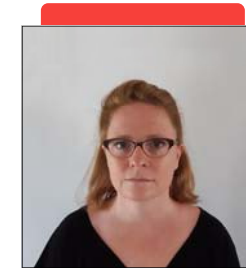
Émilie BRICOUT

Conseillère Municipale



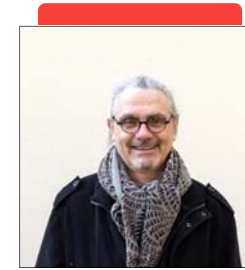
Nora BENACHOUR

Conseillère Municipale



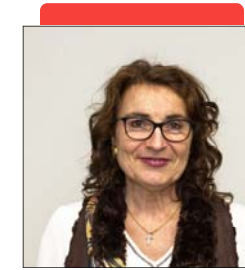
Aurore PRIEST

Conseillère Municipale



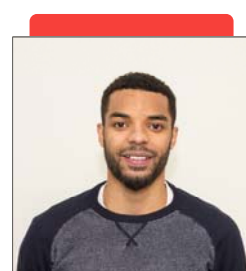
Éric SIGURÉ

Conseiller Municipal



Christine CABEZAS

Conseillère Municipale



Maël DIONG

Conseiller Municipal



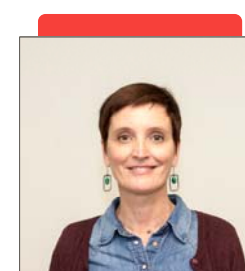
Estelle MARCUARD

Conseillère Municipale



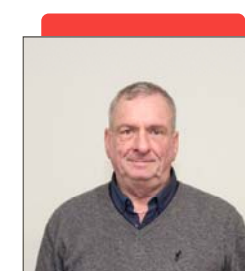
Yann GRISON

Conseiller Municipal



Delphine GUY

Conseillère Municipale



Jean-Luc BERNARD

Conseiller Municipal

Conseillers-ères municipaux-ales de la minorité



Guillem LEROUX

Conseiller Municipal
**Conseiller Communautaire
d'Orléans Métropole**



Sandrine RIGAUX

Conseillère Municipale



Thierry GOMES

Conseiller Municipal



Anne-Cécile MERCIER

Conseillère Municipale



Benoît COQUAND

Conseiller Municipal



Laëtitia NATIVELLE

Conseillère Municipale

Les commissions municipales

Commission 1 : Éducation - Jeunesse - Petite enfance - Sport - Culture

Christian Dumas, Hélène Lorme, Arnaud Jean, Estelle Montes, Michel Pires, Michèle Lucas, Maël Diong, Yann Grison, Eric Siguré, Hélyette Salaün, Emilie Bricout, Laëtitia Nativelle, Thierry Gomes.

Commission 2 : Aménagement - Travaux - Mobilité - Sécurité - Transition écologique

Christian Dumas, Claude Fleury, Thierry Blin, Eric Siguré, Laurent Jolly, Philippe Mauguin, Arnaud Jean, Michel Pires, Michèle Lucas, Franck Vignaud, Christine Cabezas, Sandrine Rigaux, Thierry Gomes.

Commission 3 : Finances - RH - Administration générale - Métropole

Christian Dumas, Hélène Lorme, Hélyette Salaün, Claude Fleury, Thierry Blin, Jean-Luc Bernard, Michèle Lucas, Estelle Montes, Franck Vignaud, Laurent Jolly, Magalie Piat, Guillem Leroux, Sandrine Rigaux.

Commission 4 : Démocratie participative - Santé - Emploi - Économie - Solidarité - Séniors - Relations européennes

Christian Dumas, Franck Vignaud, Magalie Piat, Estelle Marcuard, Delphine Guy, Christine Cabezas, Aurore Priest, Claude Fleury, Hélyette Salaün, Philippe Mauguin, Nora Benachour, Anne-Cécile Mercier, Benoît Coquand.